



COMMUNIQUE DE PRESSE

Risques du Bisphénol A pour les nourrissons :

« Le MR obtient que les professionnels de terrain
comme le grand public soient tenus informés »

Lundi 9 mai 2011

Ce lundi en Commission de l'Enfance, les députés MR Florine Pary-Mille et Jacques Brotchi ont interpellé le Ministre de l'Enfance Jean-Marc Nollet (Ecolo) quant aux risques d'utilisation de récipients concernant le Bisphénol A (BPA) et l'information donnée à ce propos aux futures mamans.

Le Bisphénol A est un monomère chimique utilisé entre autres dans la fabrication de plastiques à usage alimentaire dont des gobelets, biberons, etc. A ce jour, certaines études ont relevé le risque de voir ce monomère développer certaines maladies (diabète, allergies, maladies cardiovasculaires...) et comme la période prénatale est la plus à risques, les mesures ont été centrées dans un premier temps sur les biberons.

« Si l'on ne peut que conseiller aux futures mamans de limiter drastiquement leur absorption de BPA afin de préserver la santé de leur fœtus, il faudrait également exclure le BPA des récipients contenant les préparations pour nourrissons de 0 à 3 ans. L'OMS précise en effet que les nourrissons sont exposés directement au BPA lorsqu'ils sont alimentés à ces préparations », explique le député **Jacques Brotchi**.

Outre le suivi de la directive européenne interdisant le Bisphénol A dans la fabrication de biberons, le MR préconisait également d'organiser une campagne d'information, notamment via l'ONE, afin que les professionnels de la santé et les futures mamans soient correctement prévenus de ces risques et a donc interpellé à ce sujet et à plusieurs reprises le Ministre Nollet.

« C'est donc avec soulagement que nous avons pris connaissance de la réponse du Ministre Nollet à nos interpellations. Il assure en effet que toutes les dispositions ont été prises par l'ONE pour informer les professionnels de terrain et le grand public comme une note réalisée par l'ONE et adressée aux travailleurs médico-sociaux des consultations pour enfants de 0 à 6 ans et aux professionnels des milieux d'accueil. Les brochures de l'ONE - tout comme leur site Internet - relatives à l'alimentation du jeune enfant seront également mises à jour quant au risque d'exposition au BPA. Si ces mesures sont de nature à nous rassurer, le MR restera vigilant sur cette question », soulignent les Députés **Brotchi** et **Pary-Mille**.



Contact Presse : **Johanne Moyart**. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be